



Société Belge des Professeurs de Mathématiques d'expression française, asbl

Campus de l'UMons, Bâtiment 4, Avenue Maistriau 19, B-7000 Mons

Numéro d'entreprise : 421.573.381

Rapport d'activités de la SBPMef pour l'année 2019

1 Réunions et responsabilités

1.1 Réunions du Conseil d'Administration

En 2019, le Conseil d'Administration s'est réuni à cinq reprises : le 19 février à Mons, le 03 avril à Namur, le 06 juin à Liège, le 09 octobre à Namur et le 26 novembre à Nivelles.

1.2 Réunions de l'Assemblée Générale

Deux Assemblées Générales se sont tenues en 2019 :

- le mercredi 03 avril dans les locaux de l'UNamur,
- le mercredi 28 août à l'Athénée Provincial de La Louvière.

1.3 Responsables d'activités et de commissions

- Rédacteur en chef de Losanges : V. HENRY
- Responsable du SBPM-Infor : R. GOSSEZ
- Responsable du site Internet : S. VERSPECHT
- Responsables de la page Facebook : R. GOSSEZ et C. MICHAUX
- Responsable national de l'OMB : M. SEBILLE
- Responsables de la proclamation de l'OMB : J. MIEWIS et M. SEBILLE (ce dernier à partir d'octobre 2019)
- Responsables des épreuves internationales (OMI, EGMO et BxMO) : G. TROESSAERT et M. SEBILLE
- Responsables des stages à Wépion : G. TROESSAERT, avec la collaboration de B. BAUDELET, Ph. NIEDERKORN, N. RADU et M. SEBILLE
- Coordinatrice de la section belge du RMT : P. LAMBRECHT
- Responsables de la Commission Congrès : D. DUMONT et N. MIEWIS (jusqu'en octobre 2019), ensuite D. DUMONT
- Représentants à la CAPP : J. LAMON et R. SCRÈVE (jusqu'en octobre 2019), ensuite R. SCRÈVE
- Responsables des contacts avec le CIJM : J. LAMON (jusqu'en août 2019), ensuite B. DE CONINCK

2 Publications

2.1 Losanges

Éditeur responsable : V. HENRY

2.1.1 Parutions

Les quatre numéros de Losanges de l'année 2019 ont été imprimés chez Antilope-Edipa.

- Losanges n°44, mars 2019, 72 pages
Mise en forme à partir de janvier, dépôt sur le serveur de l'imprimeur fin mars, arrivée au courrier chez les membres à la mi-avril. La troisième de couverture, en quadrichromie, est une page de publicité pour l'UMons, en remerciement des conditions avantageuses d'octroi des locaux du secrétariat.
- Losanges n°45, juin 2019, 72 pages
Mise en forme à partir d'avril, dépôt sur le serveur de l'imprimeur début juin, arrivée chez les membres début juillet. La troisième de couverture, en quadrichromie, est une publicité pour le congrès.
- Losanges n°46, septembre 2019, 72 pages
Mise en forme à partir d'août, dépôt sur le serveur de l'imprimeur fin septembre, arrivée chez les membres à la mi-octobre. La troisième de couverture, en quadrichromie, est l'affiche des Olympiades.
- Losanges n°47, décembre 2019, 72 pages
Mise en forme à partir d'octobre, dépôt sur le serveur de l'imprimeur fin décembre, arrivée chez les membres mi-janvier. La troisième de couverture, en quadrichromie, est l'affiche du RMT.

2.1.2 Composition du comité de rédaction

La composition du comité de rédaction en 2019 est la suivante :

Benoit BAUDELET, Jean-Marc DESBONNEZ, Pascal DUPONT, Marie-France GUISSARD, Valérie HENRY, Dany LEGRAND, Guy NOËL, Philippe TILLEUIL et Sébastien VERSPECHT.

2.1.3 Fonctionnement

De nombreux échanges électroniques entre les membres du comité de rédaction ont eu lieu tout au long de l'année et le comité s'est réuni formellement le 6 août 2019. Le compte-rendu de cette réunion suit.

Compte-rendu de la réunion du comité de rédaction du 6 août 2019

Présents : J.-M. DESBONNEZ, P. DUPONT, M.-F. GUISSARD, V. HENRY,
D. LEGRAND, G. NOËL, Ph. TILLEUIL, S. VERSPECHT.

1. Membres du CR

Cette réunion est la dernière à laquelle G. NOËL participera puisqu'il souhaite maintenant se retirer du comité de rédaction. Il précise qu'il reste disponible en cas de besoin pour une aide, une relecture ou l'écriture d'un article. Il préfère ne pas garder d'accès à la dropbox et être supprimé de la liste mail `cr@sbpm.be`.

V. HENRY et M.-F. GUISSARD ont approché Christine DOCQ et Patricia WANTIEZ pour intégrer le comité de rédaction. Elles sont partantes pour des relectures en fonction de leurs intérêts et disponibilités.

2. Articles disponibles

L'article proposé par Ali RAHMOUNI demandera beaucoup de travail de réécriture et de mise en page. C'est M.-F. GUISSARD qui l'a pris en charge.

V. HENRY a mis en page l'article de son étudiante sur l'anxiété mathématique. Il compte 13 pages dont trois de bibliographie.

P. DUPONT se replongera dans l'article de J.-F. INGENBLEEK. Il y a aussi beaucoup de travail.

J.-M. DESBONNEZ prépare la suite des articles sur les macros dans Excel.

Y. TAMRAOUI a encore proposé un article, exactement du même tonneau que les précédents. On décide de le refuser.

G. NOËL prépare un article sur son exposé au congrès. Il fera environ 5 pages.

Ph. TILLEUIL a des articles disponibles, il promet d'en envoyer au moins un dès que possible.

3. Auteurs à solliciter

V. HENRY a fait le tour des communicants au congrès qui pourraient écrire un article avant leur présentation, pour parution dans Losanges 46. On se répartit les noms pour les solliciter :

Auteur potentiel	sollicité par
F. BERTRAND	M.-F. GUISSARD
M. SEBILLE	M.-F. GUISSARD
Plusieurs membres du GEM	D. LEGRAND
M. ROELEN	D. LEGRAND
M. SOLHOSSE	S. VERSPECHT
K. BALHAN	V. HENRY
T. LIBERT	V. HENRY
B. TEHEUX	V. HENRY

On contactera Ph. SKILBECQ et I. WETTENDORFF pour un numéro ultérieur.

4. Divers

- La brochure de G. NOËL sur l’histoire de l’enseignement des mathématiques compte actuellement 200 pages. On y fait référence à des programmes assez anciens. On pense qu’il serait intéressant de les mettre en ligne sur le site de la SBPMef car ils ne sont plus accessibles facilement. G. NOËL enverra ce dont il dispose à S. VERSPECHT.
- La version d’Animintrus qui est sur le serveur doit être corrigée.
- G. NOËL a créé une nouvelle brochure *Jeux*. Elle est disponible sur son site internet. On proposera au CA de mettre un lien vers la brochure sur le site de la SBPMef.

2.2 SBPM-Infor

Éditeur responsable : R. GOSSEZ

Le but du SBPM-Infor est de tenir nos membres au courant des activités de la Société ainsi que de la plupart des « rendez-vous » mathématiques organisés en Belgique ou même parfois à l’étranger. Des informations arrivées trop tard pour être publiées dans le bulletin et des rappels de manifestations importantes pour les professeurs sont régulièrement postés sur notre site <http://www.sbpme.be/> dans la rubrique « Actualités ».

Le nombre de parutions annuelles est de quatre sur base trimestrielle (en 2019 : numéros 192, 193, 194 et 195).

Environ 400 à 450 exemplaires de chacun des bulletins ont été envoyés par la poste. Le nombre exact varie en fonction du contenu des bulletins : lorsqu’il s’agit du numéro relatif au congrès ou s’il y a lieu de faire un appel à cotisation ou un rappel pour les retardataires, le bulletin papier est envoyé à un nombre plus important de destinataires.

Les bulletins électroniques e-SBPM-Infor, souvent plus étoffés que leur homologue papier ont été envoyés par e-mail à tous les membres inscrits sur le site de la SBPMef (à peu près 300 personnes). Chacun de ces bulletins est également téléchargeable dans son intégralité sur le site.

2.3 Dossiers pédagogiques

Les dossiers diffusés par la SBPMef en 2019 sont

- S. TROMPLER et G. NOËL, Vers les infiniment petits (n° 7, 2003) ;
- C. VILLERS *et al.*, La démonstration en géométrie plane dans les premières années de l’enseignement secondaire (n° 8, 2003) ;
- C. VILLERS *et al.*, Des démonstrations, à la rencontre des compétences au travers de thèmes (n° 9, 2005) ;
- J. BAIR, J.-C. DELAGARDELLE et V. HENRY, Narrations de recherches, de la théorie à la pratique dans les enseignements secondaire et supérieur (n° 10, 2006) ;

— B. HONCLAIRE, N. LAMBELIN, G. NOËL et Y. NOËL, Enseignons en jouant (n° 11, 2007).

Les dossiers pédagogiques n° 1 à 6, ainsi que le n° 12 sont épuisés. Les versions informatiques de ces dossiers sont disponibles au téléchargement pour les membres en ordre de cotisation.

La SBPMef n'a pas publié de nouveau dossier en 2019.

2.4 Brochures « Recueils de questions et de problèmes »

2.4.1 Brochures « Olympiades Mathématiques Belges »

Ces brochures contiennent les questions posées lors des trois épreuves de l'OMB, réparties selon les trois catégories, triées selon le genre de matière couverte et classées par ordre de difficulté croissante. Les six premiers tomes, ainsi que le tome 8 (questions 2011-2014), sont épuisés. Les tomes 5 (questions 1999-2002) et 6 (questions 2003-2006) sont disponibles au téléchargement pour les membres en ordre de cotisation. Le tome 7 (questions 2007-2010) et le tome 9 (questions 2015-2018) sont encore disponibles.

2.4.2 Brochure « Coin des problèmes »

J. MIEWIS a entrepris de réaliser une brochure reprenant des problèmes publiés dans Math-Jeunes depuis 1979. Il y avait 4 ou 5 problèmes dans chacun des trois premiers numéros de l'année, et des solutions proposées par des élèves dans le quatrième. J. MIEWIS les a classés par genres, et a uniformisé les notations. Après un premier tome imprimé en 2018, J. MIEWIS a finalisé le tome 2 en 2019. Cette brochure, intéressant principalement les élèves et les enseignants débutants, a été imprimée en 500 exemplaires et mise en vente lors du congrès du mois d'août.

2.5 Brochures en ligne

2.5.1 Brochure « Intrus »

Une brochure électronique AnimIntrus reprenant l'ensemble des rubriques « Intrus » dont la dernière figurait dans le numéro 38 de Losanges a été finalisée en 2018. Elle a été réalisée conjointement par Y. NOËL (pour le contenu) et G. NOËL (pour la partie technique) et inclut des fichiers dynamiques réalisés avec *Apprenti Géomètre* par B. HONCLAIRE pour soutenir la lecture des textes. L'ouvrage a été mis en ligne en 2019.

2.5.2 Brochure « Programmes 1950 – 60 »

G. Noël, constatant qu'il était difficile de se procurer les programmes de mathématiques pour les années précédant la période des « Mathématiques modernes », a réalisé cette compilation des programmes allant de 1950 à 1968. Ce travail, qui pourrait être utile à d'autres, par exemple à des chercheurs en didactique, a été rendu accessible sur le site dans une rubrique « Brochures accessibles à tous ».

2.5.3 Anciens numéros de Math & Péda

Des numéros complets au format pdf sont actuellement disponibles en ligne, en attendant qu'une procédure de découpage en articles soit mise au point par S. VERSPECHT.

3 Épreuves nationales

3.1 Olympiade Mathématique Belge (OMB)

Responsable : M. SEBILLE

C'est en 1976, à l'initiative de F. BUEKENHOUT, de l'Université Libre de Bruxelles, que la SBPMef a créé une épreuve annuelle : l'Olympiade Mathématique Belge (OMB). Elle est ouverte à tous les élèves de l'enseignement secondaire francophone belge ou luxembourgeois (tous réseaux, tous niveaux). Dès 1977, elle se subdivise en deux catégories : Mini et Maxi, respectivement réservées aux élèves des trois classes inférieures et des trois classes supérieures de l'enseignement secondaire. En 1996, elle est subdivisée en trois catégories : miNi, miDi et maXi, destinées respectivement aux élèves des 1^{er}, 2^e et 3^e degrés de l'enseignement secondaire.

En 2019, 25 194 élèves (12 231 en miNi, 6 821 en miDi et 6 142 en maXi) ont participé à l'épreuve éliminatoire le 16 janvier dans les 340 écoles où ils étaient scolarisés. Ensuite, le 27 février, 2 172 d'entre eux ont participé à la demi-finale dans les dix centres régionaux. La finale de la 44^e édition de l'OMB a eu lieu dans les locaux de l'Université de Namur le 24 avril. Elle a réuni 120 concurrents (40 en miNi, 40 en miDi et 40 en maXi).

La proclamation des résultats de l'Olympiade s'est déroulée le 11 mai dans les locaux de l'Université de Mons. Elle a été précédée d'une conférence du docteur Quentin BROUETTE, membre du service de logique mathématique à l'Université de Mons. Il nous a parlé de « Géométrie axiomatique, d'Euclide à Hilbert »

En catégorie miNi, a obtenu un premier prix Wiktor PANCZAK du Sacré Coeur de Lindthout à Woluwe-Saint-Lambert. En catégorie miDi, le premier prix est revenu à Olivier FAYS de l'Institut Saint-Roch à Theux. En catégorie maXi, le premier prix est attribué à Matthias SCHULLER, élève Collège Saint-Michel à Etterbeek.

Les prix offerts aux lauréats ont été achetés notamment grâce à un subside accordé par

Madame Marie-Martine SCHYNS et Madame Fadila LAANAN, d'autres sont offerts par les nombreux sponsors qui soutiennent l'OMB.

D'autres informations sur l'OMB peuvent être obtenues en consultant le site de la SBPMef (omb.sbp.m.be).

3.2 Rallye Mathématiques Transalpin (RMT), section Belgique francophone

Coordinatrice : P. LAMBRECHT

Le RMT est un concours collectif international de résolution de problèmes mathématiques organisé jusqu'en 4^e année du secondaire. En Belgique, le concours est organisé pour les quatre dernières années du primaire et les deux premières années du secondaire dans toutes les écoles qui le souhaitent.

Le Rallye Mathématique Transalpin a été organisé pour la 15^e année consécutive en Belgique au cours de l'année 2019 (27^e édition pour le RMT). Au cours de l'année scolaire 2019, cette activité a concerné 118 classes et leurs enseignants. Trois classes pour chacune des huit catégories sont sélectionnées pour la finale (une des classes n'a pas pu y participer effectivement).

Le comité RMT s'est réuni régulièrement en 2019 avec notamment pour objectif d'organiser cette 15^e édition, de mettre au point ou analyser des problèmes et de discuter de l'aménagement du site pour l'édition suivante. Deux séances de correction des problèmes (épreuve 1 et épreuve 2) ont été organisées le 27 février et le 24 avril 2019 au CREM (Nivelles).

La 15^e finale belge du RMT a eu lieu le lundi 20 mai 2019 sur le campus de Nivelles de la HE2B avec le soutien du CREM. Le jury de la finale a bénéficié de la présence de plusieurs membres du CA de la SBPMef.

Le comité est constitué comme suit :

- coordinatrice : P. LAMBRECHT
- vice-coordinatrice : J. FANUEL
- secrétaire : I. WETTENDORFF
- trésorière : C. GÉRON

— membres : S. DI EMIDIO (jusqu'en juin), A.-P. CLARE (depuis juillet) et G. PLIEZ

Ce dernier gère le site du RMT (<http://rmt-belgique.be>)

Le comité s'est à nouveau attaché à renforcer la publicité pour la 28^e édition. Pour cela, il a notamment eu le soutien de la SBPMef qui a permis l'insertion des flyers et affiches dans les mallettes lors de son congrès, ainsi que dans les envois postaux gérés par C. CARRUANA.

4 Épreuves internationales

4.1 Stages de préparation aux compétitions internationales

Responsable : G. TROESSAERT

La préparation et la sélection des étudiants francophones sont effectuées depuis de nombreuses années par la SBPMef. Les étudiants ayant obtenu les meilleurs résultats lors de la finale miDi de l'Olympiade Mathématique Belge (OMB) sont invités à participer à des stages de préparation se déroulant au domaine de la Marlagne à Wépion. Durant ces stages (six ou sept week-ends par an pendant au moins deux ans), les étudiants reçoivent une formation théorique complémentaire portant sur les sujets de mathématique élémentaire qui ne sont pas au programme de notre enseignement secondaire. Ces stages donnent aux étudiants l'opportunité de se frotter à des problèmes dont la difficulté est nettement plus élevée que celle des problèmes qu'ils peuvent rencontrer dans leurs études ou même lors de notre olympiade mathématique nationale. Une série de tests permet de sélectionner les trois meilleurs étudiants qui auront la chance de participer à l'OMI. Une procédure de sélection semblable est appliquée au nord du pays. La Belgique aligne donc les trois meilleurs étudiants francophones et les trois meilleurs étudiants néerlandophones. Depuis 2003, un stage de préparation commun est organisé. Il permet aux étudiants des deux communautés de se rencontrer avant le voyage, de souder les deux composantes linguistiques et ainsi donner à notre équipe une identité nationale. L'énorme travail de préparation de nos représentants est assuré bénévolement.

Cette année, sept week-ends de préparation ont été organisés à la Marlagne à Wépion : 2-3 février 2019, 23-24 février 2019, 16-17 mars 2019, 18-19 mai 2019, 29-30 juin 2019, 21-22 septembre 2019, 23-24 novembre 2019 (organisation : N. RADU, B. BAUDELET et G. TROESSAERT).

Dix-huit enseignants bénévoles se sont impliqués dans ce projet en 2019, il s'agit de B. BAUDELET, C. BODART, H.-P. BUI, P. DUPONT, N. FRANCO, D. GALANT, X. GONZE, S. KREZMAN, P.-A. JACQMIN, B. LEGAT, J.-F. MACQ, Ph. NIEDERKORN, L. NINOVE, C. PILATTE, N. RADU, M. SEBILLE, F. STAELENS et G. TROESSAERT.

Vingt-cinq étudiants issus de quatrième, cinquième et sixième années répartis en deux groupes (première ou deuxième – voire troisième – année de participation) ont participé à ces stages.

Les samedis 16 mars et 21 septembre, ainsi que le week-end des 23-24 novembre, une dizaine d'élèves de deuxième et troisième année ont rejoint les élèves plus âgés pour participer à des activités de sensibilisation et d'introduction à la résolution de problèmes en mathématiques. L'équipe des enseignants était composée de B. BAUDELET, A. D'ADESKY, J. LAMON et L. NINOVE (organisation : B. BAUDELET).

4.2 Olympiade Mathématique Internationale (OMI)

Responsable : G. TROESSAERT

La 60^e Olympiade Mathématique Internationale (OMI) s'est tenue à Bath au Royaume-Uni du 11 au 22 juillet 2019. Un total de 621 étudiants représentant 112 pays ont participé à l'épreuve. Peuvent participer à l'OMI, les étudiants n'ayant pas encore entamé l'enseignement supérieur. Chaque pays peut présenter six concurrents au maximum. Étant donné l'énorme prestige de cette compétition, le choix des participants est toujours le résultat d'une sélection nationale très sévère. La délégation officielle d'un pays comprend un leader, un deputy leader et six étudiants. L'épreuve proprement dite se déroule en deux jours et consiste en la résolution de deux fois trois problèmes sélectionnés par l'ensemble des leaders qui constituent le jury de l'Olympiade. Chaque problème vaut 7 points, la note maximale pouvant être obtenue par chaque concurrent est dès lors 42. Les copies des étudiants sont défendues par les leader et deputy leader de l'équipe devant un groupe de mathématiciens du pays organisateur (coordination). Les coordinateurs et le leader s'entendent sur le nombre de points à attribuer à chaque copie en suivant des règles très strictes définies dans le « marking scheme ». La procédure appliquée permet une évaluation stable et précise. Quand la correction est terminée, le jury approuve les résultats et fixe les seuils d'attribution des médailles selon une procédure très précise. Il attribue d'éventuels prix spéciaux récompensant des solutions particulièrement originales. Les médailles sont remises aux lauréats lors de la cérémonie de clôture.

Les fonctions de leader et de deputy leader sont partagées entre les deux communautés. Actuellement, le leader est B. WINDELS (néerlandophone) et le deputy leader Ph. NIEDERKORN (francophone). Suivant la tradition, la Belgique aligne une équipe composée de trois étudiants néerlandophones et de trois étudiants francophones. Les étudiants néerlandophones sont sélectionnés sur base des résultats à la Vlaamse Wiskunde Olympiade. Les étudiants francophones sont sélectionnés sur base des résultats à l'Olympiade Mathématique Belge, à l'Olympiade du Benelux et après une préparation spécifique.

La présélection des étudiants et l'organisation générale de la préparation ont été assurées par G. TROESSAERT et N. RADU, tandis que la sélection des participants à l'OMI 2019 a été effectuée par Ph. NIEDERKORN qui a accompagné les étudiants à l'étranger.

Les dépenses relatives aux différentes activités ont été prises en charge par la SBPMef grâce à un subside octroyé par le cabinet de Madame M.-M. SCHYNS, ministre de l'Enseignement obligatoire. L'hébergement de l'équipe belge à Bath a été pris en charge par les organisateurs.

L'équipe belge était composée de six étudiants et deux accompagnateurs. Les trois étudiants francophones étaient : Q. CLAUD, D. CORTILD, et M. PEETERS.

Les seuils d'attribution des médailles sont définis comme suit : la moitié des participants au plus sont médaillés. Parmi les médaillés, un tiers au plus obtiennent une médaille d'argent et un sixième au plus une médaille d'or. Une mention honorable est accordée au concurrent non médaillé ayant obtenu le maximum à une question au moins.

M. PEETERS a obtenu une médaille de bronze, tandis que Q. CLAUS et D. CORTILD ont obtenu une mention honorable. La Belgique se classe en 68^e position sur 112 dans le classement par pays.

De nombreuses informations supplémentaires concernant l'OMI 2019, en particulier les résultats de tous les participants et les statistiques, peuvent être obtenues en consultant le site officiel de l'IMO www.imo-official.org.

4.3 European Girl's Mathematical Olympiad (EGMO)

Responsable : M. SEBILLE

La huitième édition de l'European Girl's Mathematical Olympiad s'est tenue à Kiev (Ukraine) du 07 au 13 avril 2019. Il s'agit d'une olympiade mathématique comparable à l'Olympiade Mathématique Internationale réservée aux jeunes filles des pays européens. Interpellés par le faible pourcentage de demoiselles participant aux différentes compétitions mathématiques internationales et en particulier à l'Olympiade Mathématique Internationale, les initiateurs du projet ont voulu organiser une épreuve d'un niveau comparable à l'OMI afin d'inciter les jeunes filles à s'intéresser aux compétitions mathématiques. Cette année, 196 étudiantes issues de 50 pays (dont 36 pays officiellement européens) ont participé à ce concours. Peuvent participer à cette épreuve, les étudiantes n'ayant pas encore entamé l'enseignement supérieur.

Chaque pays peut présenter quatre concurrentes au maximum. La délégation officielle d'un pays comprend deux leaders et quatre étudiantes. L'épreuve proprement dite consiste en la résolution de six problèmes (trois par jour de compétition) sélectionnés par l'ensemble des leaders, ceux-ci constituent le jury de l'EGMO. Chaque problème vaut 7 points, la note maximale pouvant être obtenue par chaque concurrente est dès lors 42. Les copies des étudiantes sont évaluées par le jury. Quand la correction est terminée, le jury approuve les résultats et fixe les seuils d'attribution des médailles selon une procédure très précise. Les médailles sont remises aux lauréats lors de la cérémonie de clôture.

L'équipe qui représentait la Belgique était composée de deux étudiantes francophones : M. DETERME et M. PEETERS ainsi que de deux étudiantes néerlandophones J. SLEURS et E. TARAGOLA. Elles étaient encadrées par M. SEBILLE et K. VAN OPDENBOSCH.

Les étudiantes francophones ont été sélectionnées parmi les meilleures participantes à l'Olympiade Mathématique Belge.

Les dépenses relatives à l'hébergement des étudiantes et des professeurs durant les stages de préparation, les frais de déplacement des professeurs, les frais administratifs ont été pris en charge par la Fédération Wallonie-Bruxelles dans le cadre global de la préparation à l'OMI, sur intervention de Madame M.-M. SCHYNS, ministre de l'Enseignement obligatoire et par la SBPMef. L'hébergement de l'équipe belge à Kiev a été pris en charge par les organisateurs. Un subside octroyé par Madame I. SIMONIS, Ministre de la Promotion sociale, de la Jeunesse, des Droits des femmes et de l'Égalité des chances a permis de

financer le déplacement des concurrentes.

Il est à noter que l'imposant travail de préparation aux compétitions mathématiques internationales, la sélection ainsi que toute la préparation administrative sont pris en charge par des bénévoles.

Le niveau de l'épreuve était élevé. M. PEETERS termine à la 99^e place de la compétition, M. DETERME à la 137^e, E. TARAGOLA à la 187^e et J. SLEURS à la 191^e. M. DETERME a obtenu une mention honorable et Marie PEETERS une médaille de bronze. La Belgique se classe à la 44^e place sur 50.

Les résultats complets ainsi que toutes les informations sur l'EGMO 2019 peuvent être obtenus en consultant le site <https://www.egmo.org>.

4.4 Olympiade Mathématique du Benelux (BxMO)

Responsable : G. TROESSAERT

La onzième édition de l'Olympiade Mathématique du Benelux s'est tenue à Valkenswaard (Pays-Bas) du 26 au 28 avril 2019. Il s'agit d'une olympiade mathématique comparable à l'Olympiade Mathématique Internationale réservée aux étudiants de l'enseignement secondaire de Belgique, des Pays-Bas et du Luxembourg.

Peuvent participer à cette épreuve les étudiants n'ayant pas encore entamé l'enseignement supérieur. Chaque pays peut présenter dix concurrents au maximum. La délégation officielle d'un pays comprend trois leaders et dix étudiants. L'épreuve proprement dite se déroule en un jour et consiste en la résolution de quatre problèmes sélectionnés par l'ensemble des leaders qui constituent le jury de l'Olympiade. Chaque problème vaut 7 points, la note maximale pouvant être obtenue par chaque concurrent est dès lors 28. Les copies des étudiants sont évaluées par le jury, les solutions sont notées sur base d'une coordination, comme à l'OMI. Quand la correction est terminée, le jury approuve les résultats et fixe les seuils d'attribution des médailles selon une procédure très précise. Les médailles sont remises aux lauréats lors de la cérémonie de clôture.

Les fonctions de leader sont partagées entre les deux communautés. L'équipe était cette année composée de deux leaders néerlandophones et d'un leader francophone (N. RADU).

Suivant la tradition, la Belgique aligne une équipe composée en parts égales d'étudiants néerlandophones et francophones. Les étudiants néerlandophones sont sélectionnés sur base des résultats à la Vlaamse Wiskunde Olympiade. Les étudiants francophones sont sélectionnés sur base des résultats à l'Olympiade Mathématique Belge et de deux tests de sélection. Les étudiants ont suivi la préparation à l'OMI. Les cinq étudiants francophones étaient : T. CLARA, Q. CLAUS, D. CORTILD, M. PEETERS et L. TYRPAK.

M. PEETERS a réalisé le deuxième meilleur résultat parmi les étudiants du Benelux et obtenu une médaille d'or, D. CORTILD a reçu une médaille d'argent, et Q. CLAUS a obtenu une médaille de bronze. La Belgique obtient le meilleur résultat des pays du Benelux, fait assez rare que pour être souligné.

Les dépenses relatives aux déplacements des concurrents ont été prises en charge par la SBPMef grâce à un subside octroyé par le cabinet de Madame M.-M. SCHYNS, ministre de l'Enseignement obligatoire.

Plus de détails concernant les résultats peuvent être obtenus en consultant le site www.bxmo.org.

5 Congrès

Présidente de la Commission Congrès : D. DUMONT (avec la collaboration de N. MIEWIS)

Membres : D. DUMONT, É. DERIDIAUX, D. FOUCART, É. HEJDROWSKI, D. LEGRAND, J. MIEWIS, N. MIEWIS et M. SEBILLE.

Cette équipe œuvre tout au long de l'année pour organiser les trois journées traditionnelles de la fin du mois d'août.

Le 45^e Congrès des Professeurs de Mathématique d'expression française, sur le thème « Mathématique du quotidien », s'est tenu à l'Athénée Provincial à La Louvière, du 27 au 29 août 2019.

La conférence plénière d'ouverture intitulée « Une pincée de chaos, quelques gouttes de fractales... et ça marche », était assurée par Fabien BUISSERET, qui a dû mener à bien son exposé sans son support informatique à cause d'une mémorable coupure de courant qui a privé l'auditoire des images accompagnant la conférence. J.-J. DROESBEKE et C. VERMANDELE nous ont parlé des « Nombres au quotidien » lors de l'autre conférence plénière.

Un exposé plus spécifiquement destinée aux enseignants du fondamental, intitulée « Expression mathématique de cas concrets à l'aide de réglettes » a été assurée par Y. CUISENAIRE. La quarantaine d'exposés et d'ateliers, dont la qualité et la diversité ne sont plus à démontrer, ainsi que les contacts informels à propos des pratiques professionnelles ont permis aux participants de repartir satisfaits. Le détail de chaque atelier et conférence se trouve dans la brochure du congrès « Mathématique du quotidien ». Nous avons eu un congrès résolument tourné vers la pratique, vers le quotidien des enseignants tant du fondamental que du secondaire, tous types confondus : général, qualifiant, professionnel, ...

Tous nos remerciements vont à Monsieur BOON, directeur de l'établissement et à son équipe pour l'hébergement. La qualité des locaux mis à notre disposition, ainsi que celle des repas fournis par l'Athénée, ont sans nul doute contribué au succès de cette rencontre. Nous remercions également Madame GHIOT, première échevine de La Louvière, qui a pris la parole lors de notre brève séance académique et qui a accepté de partager notre apéritif.

De plus, une réception très conviviale nous a été offerte à la maison communale par Monsieur le Bourgmestre J. GOBERT.

Enfin, n'oublions pas non plus l'attrait de l'activité culturelle qui a permis aux participants

de découvrir l'ascenseur à bateaux de Strépy-Thieu.

Ce congrès accueillait également deux représentants officiels de l'APMEP, deux de Tunisie et une dizaine de collègues français, conférenciers et/ou « simples » participants.

Comme lors de nos précédents Congrès, la participation aux activités a été reconnue comme journée de formation inter réseaux par l'Institut de la Formation en cours de Carrière : 56 enseignants se sont donc inscrits via l'IFC. Nous sommes aussi très heureux de constater la présence de plusieurs inspecteurs de mathématiques ainsi que de conseillers pédagogiques des réseaux.

Bilan « chiffré » :

- 205 participants inscrits et présents,
- 23 étudiants de hautes écoles présents,
- 118 repas le 27/8, 125 le 28/8 et 101 le 29/8,
- 42 participants au banquet,
- 40 participants à la visite de l'ascenseur de Strépy-Thieu,

6 Relations avec d'autres associations

6.1 Coordination des Associations Pluralistes de Professeurs (CAPP)

Représentants à la CAPP : J. LAMON et R. SCRÈVE

La SBPMef est membre de la CAPP depuis la fondation de celle-ci. La CAPP regroupe plusieurs associations de professeurs de la Belgique francophone, elle propose une revue de presse sur son site et développe différents projets. Chaque année, la CAPP participe activement au Salon de l'Éducation. Depuis 2018, la SBPMef n'y participe plus activement.

6.2 Relations avec la Vlaamse Vereniging voor WiskundeLeraars (VVWL)

Représentant à la VVWL : É. DERIDIAUX

Comme chaque année, É. DERIDIAUX, qui est également membre de la VVWL, s'est rendu à l'assemblée générale de nos collègues néerlandophones. Celle-ci s'est déroulée le 16 février 2019 au Lucernacollege, Ganzendries 149 à Gand.

Après l'accueil qui s'est tenu à partir de 9 h 30 et le discours du Professeur Hendrik VAN MALDEGHEM, Filip MOONS a présenté le niveau des compétences à acquérir en fin des deuxième et troisième cycles du secondaire (de la Communauté Flamande).

La traditionnelle assemblée statutaire a eu lieu à 11 h 15. La matinée s'est terminée par une présentation de Matteo BALLIAUW traitant de finances portuaires, football et musique.

6.3 Relations avec l'APMEP

La SBPMef entretient une relation privilégiée avec l'Association des Professeurs de Mathématiques de l'Enseignement Public (APMEP) en France. Chaque année, la SBPMef invite deux représentants de l'APMEP au Congrès annuel du mois d'août et nombreux sont nos collègues français qui y participent chaque année.

Des membres du CA de la SBPMef ont participé aux Journées Nationales de l'APMEP qui se sont déroulées à Dijon du 19 au 22 octobre 2019 sur le thème « La saveur des mathématiques ». V. HENRY et M.-F. GUISSARD y ont représenté la SBPMef et ont rédigé un compte-rendu de ces journées dans Losanges n°47. C. CARRUANA y a tenu le stand de la SBPMef. Une réunion de la FFAEM (section 6.5) s'est tenue lors de ces journées.

6.4 Relations avec le CIJM

Représentantes au CIJM : B. DE CONINCK et J. LAMON

J. LAMON a représenté la SBPMef au CIJM jusque fin août 2019. À ce titre, elle s'est rendue à Paris pour participer à l'AG et au CA du 26 janvier (Institut Henri POINCARÉ), ainsi qu'aux CA du 23 mai (Place Saint Sulpice) et du 29 août (Université Paris Diderot).

Elle a collaboré au stand « Jeux mathématiques belges » à Cannes (Palais des Festivals), du 22 au 24 février 2019.

Elle a aussi aidé à l'organisation du salon « Culture et Jeux Mathématiques » de Paris (Place Saint Sulpice) du 23 au 26 mai.

B. DE CONINCK a également participé à tous ces événements et pris le relais en tant que représentante de la SBPMef à partir de septembre.

6.5 Fédération Francophone des Associations pour l'Enseignement des Mathématiques (FFAEM)

Représentantes à la FFAEM : M.-F. GUISSARD et V. HENRY

À l'initiative de l'APMEP, des contacts ont été pris avec diverses associations de professeurs de mathématiques francophones avec pour objectif de créer une Fédération. La FFAEM a été fondée lors d'une réunion organisée par la SBPMef les 19 et 20 mars 2016 à Nivelles.

Le premier bureau exécutif, désigné au sein du Conseil de la Fédération, a été constitué par les représentants des quatre associations fondatrices. En voici la composition :

- Président : M. FRÉCHET
- Vice-président : T. CHARRADA
- Trésorière : V. HENRY
- Secrétaire : S. KEBBOUCHE

En 2018, l'APAMS, l'association du Sénégal est devenue membre adhérent.

Une réunion s'est tenue le 27 août 2019 à La Louvière, lors du congrès de la SBPMef, une deuxième le 20 octobre 2019 lors des Journées nationales de l'APMEP à Dijon.

Il a été décidé en 2018 que, lors des congrès des différentes associations membres, une plage d'atelier serait réservée à la FFAEM, au cours de laquelle les représentants des associations s'exprimeraient sur un thème commun. En 2019, le thème retenu était celui de l'enseignement par compétences, chaque association s'est exprimée sur ce sujet en mettant en évidence les caractéristiques propres à son pays d'origine. Les thèmes retenus pour les années suivantes sont « La formation initiale des enseignants » en 2020 et « La formation continue des enseignants » en 2021.

Deux fichiers partagés ont été placés en ligne sur le site de la FFAEM, l'un sur les correspondances d'années d'étude dans les différents pays concernés, l'autre sur la comparaison des notations des objets mathématiques.

Un compte a été ouvert et l'appel à cotisations a été lancé.

6.6 Relations avec d'autres associations pédagogiques

En 2018, les contacts étroits que la SBPMef entretient avec des structures ou des associations pédagogiques étrangères se sont poursuivis, notamment avec la République et Canton du Jura en Suisse.

Depuis de nombreuses années, la SBPMef est heureuse d'accueillir à son congrès annuel des collègues étrangers venant participer aux travaux et discussions lors de ces journées de rencontres et d'échanges d'idées.

7 Communication

7.1 Site de la SBPMef

Responsable du site : S. VERSPECHT

Fin 2018, S. VERSPECHT a dû fournir un travail considérable pour refaire un nouveau site car une mise à jour de l'agenda s'est révélée incompatible avec des modules programmés auparavant. Ce nouveau site, prêt depuis janvier 2019, est très agréable, clair et facile

d'utilisation. De plus, il s'adapte aux smartphones et tablettes. Quelques problèmes, liés aux modules propres à la gestion des membres, sont apparus en cours d'année et sont en cours de résolution.

Des avis et informations en relation avec des activités mathématiques qui ont lieu en Belgique ou à l'étranger, sont postés très régulièrement sur le site et sur la page Facebook de la SBPMef. Les membres de la Société qui le désirent peuvent suggérer des annonces. Il suffit qu'ils en fassent la demande auprès de notre secrétariat.

Le site contient également des informations relatives au fonctionnement de la SBPMef, à ses congrès annuels et aux procédures d'affiliation ainsi qu'un certain nombre de publications directement consultables en ligne. Il est conseillé aux membres de s'inscrire en ligne via le site, pour bénéficier de certains envois automatiques par mail (comme le bulletin SBPM-Infor).

7.2 Page Facebook de la SBPMef

Responsables : R. GOSSEZ et C. MICHAUX

R. GOSSEZ y place les informations du SBPM-Infor, mais aussi d'autres informations intéressantes qui lui parviennent au jour le jour et qui seraient souvent dépassées si elle attendait de les insérer dans le SBPM-Infor suivant. Elle les distille au fur et à mesure, sans donner tous les détails, mais en indiquant le lien qui renvoie sur la page correspondante du site, contribuant ainsi à augmenter la fréquentation du site. C. MICHAUX alimente également la page.

On y place aussi la table des matières de Losanges, mais c'est le site de la SBPMef qui reste la référence pour les informations qui la concernent.

8 Gestion administrative

Responsable : C. CARRUANA

C. CARRUANA, personnel APE de la SBPMef, se charge de la gestion administrative et du secrétariat de toutes les activités organisées par la SBPMef. Elle gère les expéditions de toutes les revues. Elle participe à l'organisation du congrès, s'occupe plus particulièrement de la gestion des inscriptions, de la préparation des documents et de l'accueil sur place.

Elle s'occupe aussi de l'organisation de l'OMB (gestion des expéditions des questionnaires dans les écoles, liaison administrative entre les différents secrétaires régionaux, organisation pratique de la proclamation), ainsi que de l'expédition du courrier relatif au RMT.

Elle prend en charge toute la gestion administrative des questions relatives aux membres et aux abonnements aux différentes revues, ainsi que la gestion comptable journalière (tenue des extraits de compte, vérifications, factures, ...) et des relations avec les différentes sociétés commerciales (imprimeurs, poste, banques, ...).

9 Remerciements

La SBPMef ne pourrait continuer à organiser et soutenir toutes les activités mentionnées dans ce rapport sans la contribution des nombreux bénévoles qui s'investissent tout au long de l'année.

La Société tient à remercier également toutes les organisations qui la soutiennent, en lui octroyant des moyens financiers ou des facilités logistiques. Les remerciements vont notamment à la Fédération Wallonie-Bruxelles et Innoviris pour leur soutien financier, ainsi qu'aux différents sponsors pour leur contribution à l'organisation de nombreux événements.

V. HENRY,
Présidente

M.-F. GUISSARD,
Secrétaire